PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Webinaire

Favoriser l'innovation sociale et la duplication des dispositifs innovants dans les Hauts-de-France

Mercredi 30 avril à 14h30

Cité administrative Marianne
2 bd de Strasbourg à Lille

l'Europe s'engage en Hauts-de-France
Cofinancé par l'Union européenne

Introduction

Retour sur le premier appel à projets

Inès Maurer

Cheffe du service FSE à la DREETS Hauts-de-France

Retour sur le premier appel à projets

→ Une enveloppe de 5 M€ pour 28,5 M€ sollicités ;

→ 56 opérations déposées et 8 lauréats ;

→ Une première tentative de définition de l'innovation sociale conduisant à des projets qualitativement et quantitativement très différents ;

→ Pour réduire cette hétérogénéité, il a été nécessaire de guider davantage les porteurs et d'ouvrir d'autres plans de financement plus adaptés et facilitateurs (taux forfaitaires de 40 % et de 15 %) ;

→ Opportunité qui a permis de faire émerger des réflexions, notamment dans la perspective du 2e appel à projets.

Le deuxième appel à projets : enjeux et objectifs

→ Un parcours d'accompagnement maillant compétences/logement/mobilité et accès à l'emploi ;

→ Enveloppe de 8 M€ ;

→ Des opérations pouvant durer de 12 à 36 mois ;

→ Un taux d'intervention de 95 % toujours aussi incitatif ;

→ Un montant minimum de FSE de 100 000 € (pour un montant total minimum de 120 000 €) ;

→ Une clôture de l'AAP fixée au 20 mai 2025 ;

→ Calendrier prévisionnel : instruction jusqu'à l'automne, passage en comité en fin d'année.

Un deuxième appel à projets : enjeux et objectifs

→ Publics cibles :

-personnes sans emploi ou éloignées de l'emploi, en situation de précarité ou de fragilité sociale ;

-personnes invisibles

→ Candidats éligibles :

toute personne morale intervenant dans le cadre des actions éligibles : champ de l'insertion socioprofessionnelle, acteurs et opérateurs de l'innovation sociale et du logement.

→ Objectifs :

- favoriser le déploiement des projets innovants ;
- développer des actions innovantes en direction des publics sans emploi.

→ Actions visées

Actions visant à soutenir l'expérimentation sociale :

- soutien au développement opérationnel du projet dans le cadre de la phase initiale d'expérimentation ;

- soutien à la démarche d'analyse des résultats de cette phase initiale.

Actions visant à soutenir le changement d'échelle de projet d'innovation sociale :

- soutien à la duplication des projets d'innovation au niveau infra régional (extension à un autre département ou commune par exemple) pour des projets ayant abouti à un résultat positif dans le cadre de la phase initiale ;

- soutien à l'essaimage en Haut-de-France de projets innovants, y compris de projets ayant abouti à un résultat positif dans le cadre de la phase initiale dans une autre région ;

- soutien à la duplication des projets innovants ayant fait l'objet d'un financement par d'autres fonds européens, notamment EASI.

Le parcours idéal-typique d'accompagnement

Un langage commun et un outil d'appui au changement

Mathieu Leroy

Appui au pilotage du FSE et du FTJ

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

LES BRIQUES DU PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

LE CIMENT DU PARTENARIAT

Insertion sociale						Insertion professionnelle		Maintien dans l'emploi	
Repérage	**Pré-diagnostic**	**SAS d'engagement**	**Pré-emploi**	**Post-diagnostic**	**Passerelles**	**Formation professionnelle**	**Préparation à l'emploi**	**Emploi**	**Sécurisation**
Direct	Socio-professionnel	Levée des freins internes	Bénévolat	Social	Vers l'entreprise	Alternance	POEC/POEI	Marché du travail classique	Suivi interne
Indirect	Levée des freins externes	Activités	Service civique	Compétences	Vers la formation	Initiale	CV/Entretien d'embauche	IAE	Suivi externe

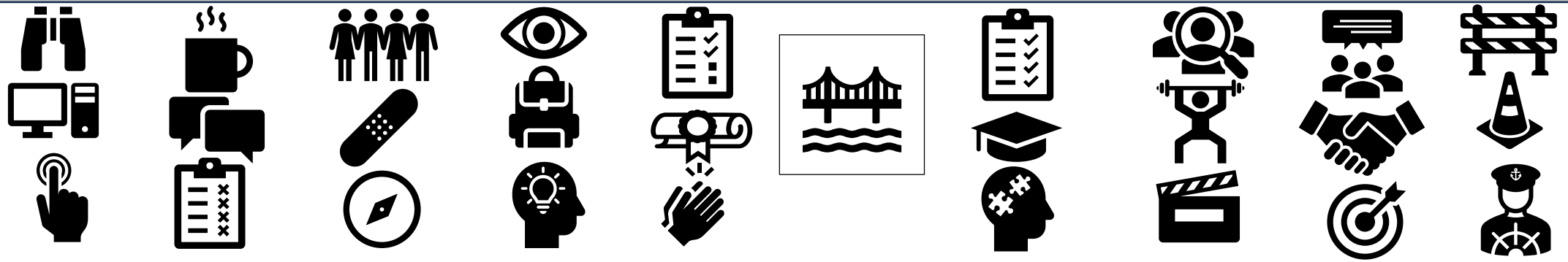

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

FOCUS sur la brique « SAS »

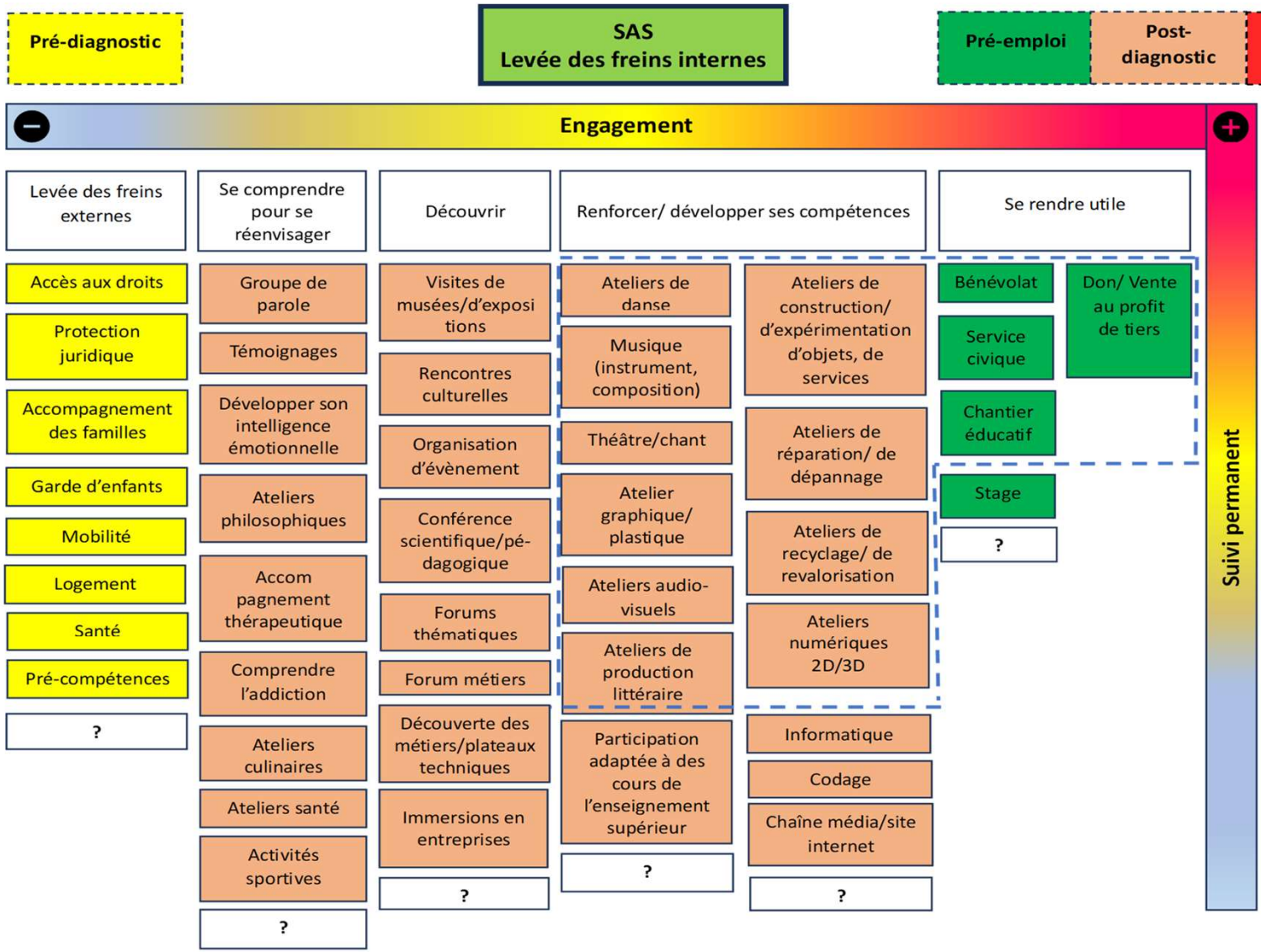

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

FOCUS sur la brique « Passerelles »

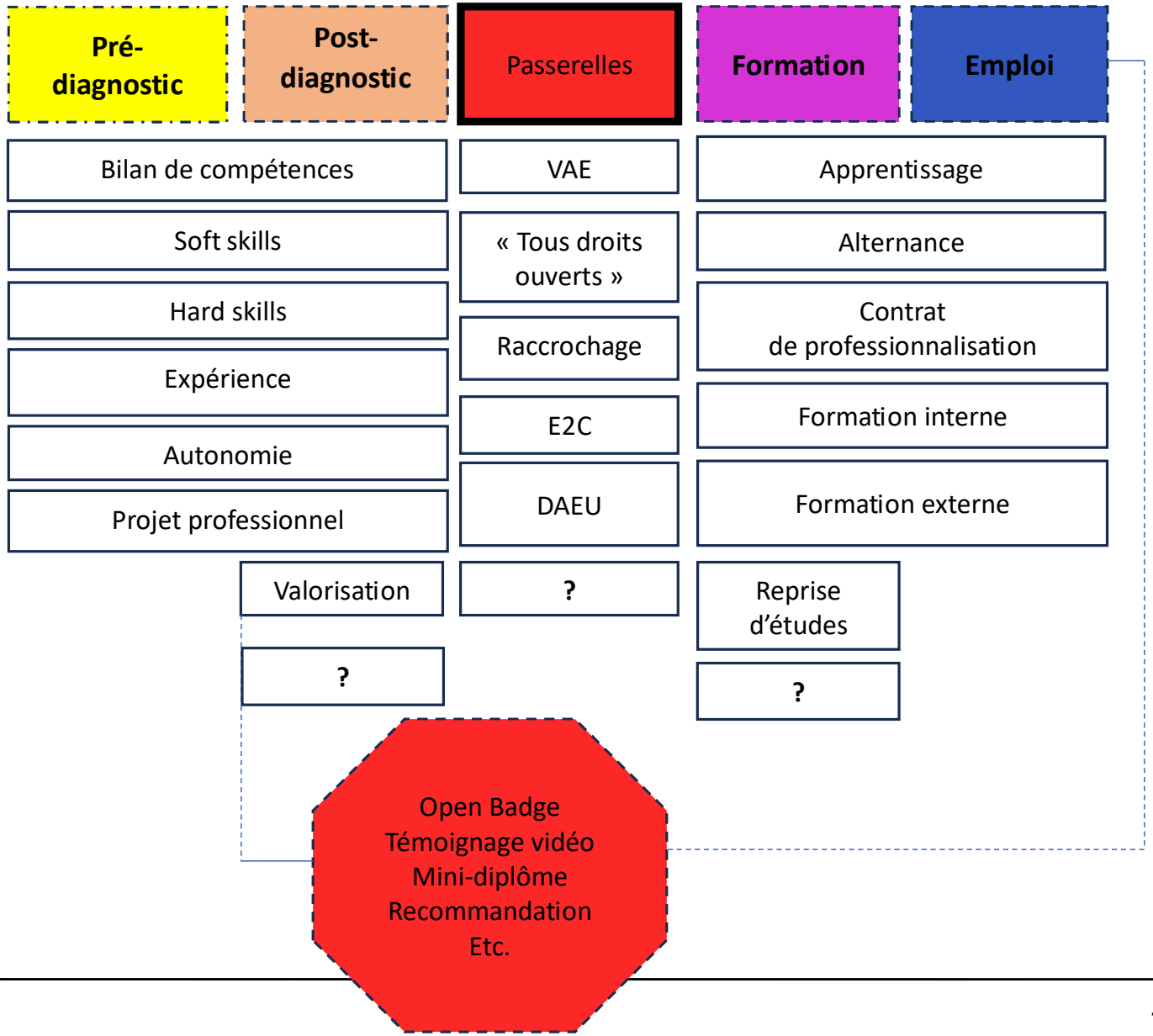

Des principes transversaux

Engagement

Nouveaux modes d'intervention

Sécurisation

Partenariat

Territorialisation

Nouveauté : la réponse en consortium

Enjeux

Possibilités

Modalités

Un exemple concret

LES ATELIERS PRO'PULSE

Jean-François Dufour

Directeur de l'**A**ssociation **E**mploi-**F**ormation **V**allée de la **L**ys et **F**landre **I**ntérieure (**AEFVLFI)**

L'accompagnement à l'évaluation

Nicolas Farvaque

Directeur du pôle Recherche & Etudes

Orseu Recherche & études – Groupe Orseu-Éthix

Questions/ Réponses

Les plans de financement (taux forfaitaire à 40% et à 7%)

Les délais de traitement des demandes

Comitologie

Possibilité d'une avance

…

Pour déposer votre demande : rappel de quelques aspects techniques

→ Création d'un compte porteur de projet en se rendant sur le site fse.gouv.fr

→ Les dépenses sont éligibles si :

- Elles sont liées et nécessaires à la réalisation de l'opération sélectionnée et sont supportées comptablement par l'organisme et justifiées par des pièces comptables probantes, à l'exception des forfaits
- Elles sont engagées, réalisées et acquittées selon les conditions prévues dans l'acte attributif de subvention, dans les limites fixées par le règlement général et le programme opérationnel

→ Dématérialisation de la demande :

- Les candidatures sont uniquement à déposer sur Ma démarche FSE+
- Pour éviter le dépôt de demandes de subvention qui ne correspondraient pas aux exigences du FSE+, il est conseillé de prendre connaissance de toutes les dispositions du présent appel à projets et de nous contacter le cas échéant.

→ Publicité et information :

- Les bénéficiaires doivent s'assurer que les participants à leur opération ont été informés du financement de l'opération par l'Union européenne
- Deux principes à respecter : afficher l'emblème (il doit occuper une place de choix sur tous les supports de communication) et utiliser la mention « co-financé par l'Union européenne ou financé par l'Union européenne »

→ Respect des obligations de collecte et de suivi des données des participants et entités :

Les porteurs de projets devront :

- Obligatoirement recueillir des données relatives à chaque participant au fil de l'eau (coordonnées, données d'entrée et de sortie de l'opération concernant notamment la situation sur le marché du travail)

- Renseigner le système d'information dès la recevabilité administrative de leur demande de financement et tout au long de leur opération

→ Documents à joindre à la demande de subvention :

- Contrat d'engagement républicain

- Respect de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne

Attestation d'engagement

Je soussigné(e) (nom, prénom) :

représentant(e) légal(e) de l'association ou la fondation :

enregistrée sous le numéro SIRET :

atteste sur l'honneur que :

- l'association ou la fondation est à jour de ses obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables, conformément à l'article L. 113-13 du code des relations entre le public et l'administration ;

- les informations ou données portées dans le formulaire ou provenant d'un système d'échange de données mentionné à l'article L. 113-12 du code des relations entre le public et l'administration, notamment celles relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires, sont exactes et sincères ;

- l'association ou la fondation s'engage à respecter le contrat d'engagement républicain prévu [illegible] relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et approuvé par le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et

- le montant total et cumulé d'aides publiques attribuées à l'association ou la fondation sur les trois derniers exercices, dont l'exercice en cours est

○ inférieur ou égal à 500.000 euros,

○ supérieur à 500.000 euros.

Fait à le L'association / La fondation

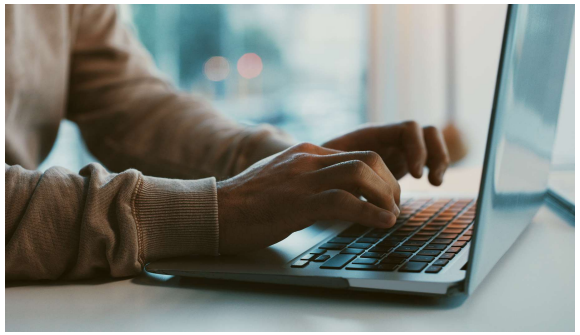

DREETS-HDF.NORDPDC-FSE@dreets.gouv.fr

Boîte à outils FSE +

https://hauts-de-france.dreets.gouv.fr/FSE-Fonds-social-europeen